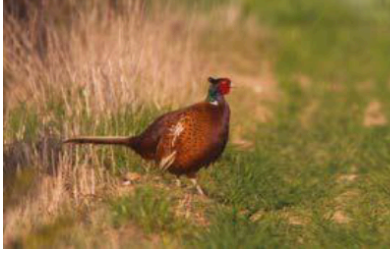
Impacts de la petite faune sauvage sur l'agriculture belliloise : une démarche territoriale pour la recherche de solutions face à un problème complexe



A Belle-Ile-en-Mer, plusieurs espèces de faune sauvage impactent l'agriculture, de plusieurs façons. Face à l'importance du phénomène et l'expression récurrente des agriculteurs sur le sujet, le CPIE, porteur du Projet Alimentaire Territorial bellilois, a souhaité initier en 2021 puis animer une démarche pour faciliter la recherche de solutions.

Cette question de la déprédation soulève plusieurs enjeux :
- agricoles : recherche d'autonomie par le développement des cultures locales (céréales, protéagineux, légumes, fruits) pour l'alimentation de la population et du bétail, permettant une diminution voire un arrêt des importations,
- écologiques : cohabitation entre agriculture et biodiversité,
- sociaux : partage de l'espace et des ressources au sein d'un jeu d'acteurs complexe, et réintroduction d'une production et d'une consommation alimentaires locales.

LES PROBLEMES RENCONTRES

Diversité des espèces concernées et donc des problématiques

Déprédation des plantules de céréales ou de protéagineux, des récoltes, attaques des légumes et fruits en croissance, impacts sur les stocks, dégradations sur les matériels de protection, transmission de maladies…

Absence de certains prédateurs

Absence de cadre d'indemnisation réglementaire systématique

Diversité des acteurs intervenant, selon les espèces concernées.

OBJECTIFS DU PROJET

- **Mieux connaitre les espèces déprédatrices sur l'agriculture belliloise, leurs impacts, leur biologie, leur écologie**
- **Sensibiliser tous les acteurs du territoire, mais aussi institutionnels, à la problématique**
- **Recueillir les points de vue des différents acteurs et développer la concertation entre eux**
- **Définir des solutions permettant de limiter cette déprédation**
- **Agir en résonance avec d'autres territoires insulaires**

Déprédation = Dommages que les espèces sauvages infligent aux cultures, aux récoltes ou aux animaux d'élevage.

MESURES PRISES PAR LES AGRICULTEURS

Protection physique des cultures maraîchères et arboricoles et des stocks : filets, grillages, voiles ou bâches de protection : méthodes efficaces mais très coûteuses et prenant du temps. Détournement des prédateurs : canons effaroucheurs, agrainage, utilisation de cultures de moindre valeur en bordure de champ... Evolution des techniques de culture : modification de la date, de la densité ou de la profondeur des semis réalisés, tests de nouvelles semences ou enrobage avec du piment…

Mais les seules actions agronomiques montrent leurs limites et ne peuvent pas suffire. Elles doivent être combinées avec d'autres types d'action.

LA DEMARCHE

Elle s'est appuyée sur 3 piliers :

1. Acquisition de données : évaluation des dégâts sur céréales, attribution des dégâts aux différentes espèces, comptage de certaines espèces. Il s'agissait de mieux connaître et comprendre le phénomène afin de bénéficier de données objectives.
2. Concertation : entretiens avec les agriculteurs et autres acteurs concernés par la gestion des espèces, mise en place d'un comité de pilotage, collaboration et enquête auprès des chasseurs, mobilisation des services de l'état, des associations naturalistes… Il s'agissait de recueillir les points de vue de chacun et de faciliter la recherche de solutions communes.
3. Mise en lien avec d'autres territoires : témoignage sur la problématique, échange avec d'autres îles, partage de protocoles. Le phénomène n'est pas cantonné à Belle-Ile et il est pertinent d'interagir avec d'autres territoires concernés.

LES DIFFERENTS ACTEURS

Agriculteurs
Association Intercommunale de Chasse
Collectivités locales
Du grain au pain et pas que !
Fédération de Chasse du Morbihan
Chambre d'agriculture
Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles
Associations naturalistes (LPO, Bretagne Vivante)
Office Français de la Biodiversité
Direction Départementale des Territoires et de la Mer

LES RESULTATS

Il est important de préciser que les premiers résultats ne soulignent que des tendances : de nouvelles années d'acquisition de données sont nécessaires avant de valider les premiers chiffres annoncés

Mieux connaître et comprendre

13 espèces considérées comme déprédatrices, dont 6 jugées principales = Faisan de Colchide, Lapin de Garenne, Pigeon, Goéland, Rat, Choucas des tours.

Il a été difficile d'attribuer avec certitude les dégâts aux différentes espèces. De plus, toutes ne sont pas cynégétiques ; ainsi les solutions ne sont pas uniquement à chercher du côté de la chasse.

De quels dégâts parle-t-on ? Déprédation sur semis, sur fruits, céréales et légumes en croissance ou à maturité, sur stocks, sur animaux (jeunes à la mise-bas, volailles), transmission de pathologies (ex : leptospirose par le rat), dégradations sur matériels de protection.

Les maraîchers évaluent les pertes dues à la déprédation à 30% de leur chiffre d'affaires. Les 3 années de mesures amènent à une première évaluation de 30% de pertes sur semis de céréales. La présence de friches à proximité des parcelles renforce l'impact.

Des mesures de comptage complémentaires aux évaluations de la Société de chasse, selon un protocole adapté localement à cette forte densité, amènent à environ 50 individus de Faisans sur 100 hectares, soit 2 à 3 fois plus que la moyenne nationale.

Les 1ères évaluations de la population de Choucas amèneraient à environ une centaine de couples, mais il faudra conforter cette donnée par d'autres comptages.

Pour le Lièvre, les chiffres de la Fédération de Chasse indiquent que la plus forte abondance du Morbihan est à Belle-Ile. Les dégâts sont surtout pointés par les maraîchers et arboriculteurs





Concerter, sensibiliser et agir ensemble

La démarche de mobilisation et de concertation a permis :
- de recueillir les postures individuelles sur la problématique, fortement hétérogènes. Le problème était un impensé pour plusieurs acteurs et il a été très utile de les approcher pour les sensibiliser,
- d'assurer un partage de l'information,
- de mobiliser les acteurs et de donner l'envie d'agir face au problème,
- d'aboutir à de premières évolutions de pratiques.

L'enquête auprès de chasseurs a permis de leur faire exprimer un souhait de mieux faire connaître et comprendre leurs pratiques (dates, réglementation…) à la population. De futures actions de communication et l'organisation d'ateliers de venaison ont été mises en avant.

L'association Du grain au pain et pas que !, soucieuse d'avancer de façon plus approfondie sur la dynamique de la déprédation, souhaite contribuer activement à son animation à compter de 2025.

Par ailleurs, la Communauté de Communes s'engage dans une reprise du portage du Projet Alimentaire Territorial à partir de 2026 ; ce qui permettrait d'encadrer la suite de l'animation de la démarche sur la déprédation.

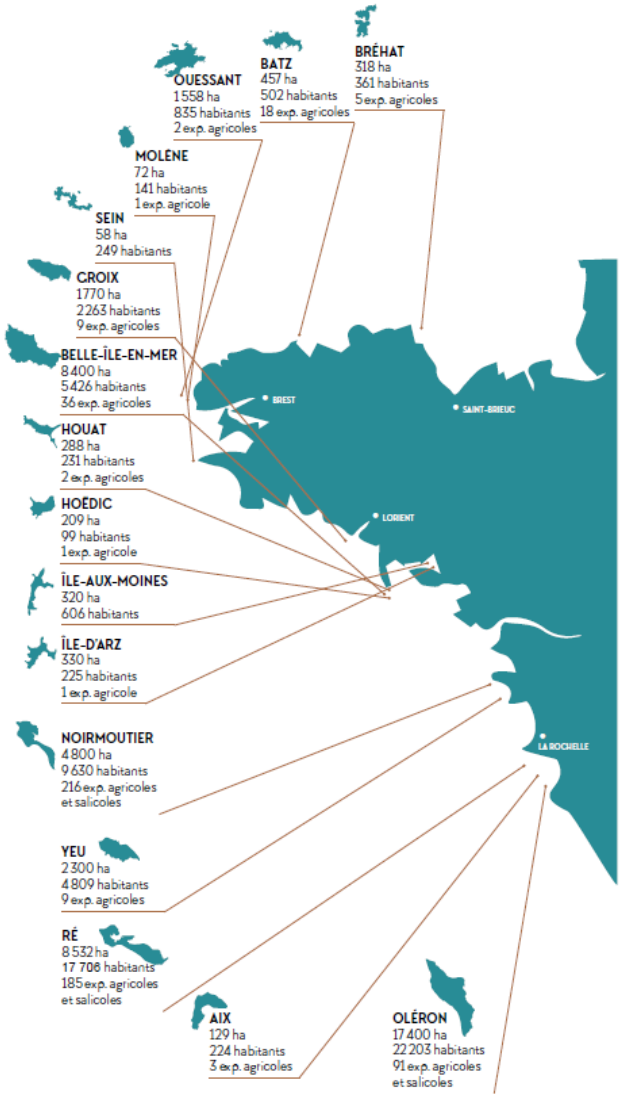
Tout au long de la démarche, le CPIE a sensibilisé le grand public à la problématique à travers différents évènements : stands, randonnées, ciné-débats, conférences, participation à la Fête du Pain pas cher…

Echanger avec d'autres îles

L'échange avec les adhérents du Réseau Agricole des Iles Atlantiques a permis de valoriser la démarche belliloise et de s'enrichir des expériences d'autres îles afin de rechercher des solutions communes. Le CPIE est également entré en contact avec d'autres acteurs continentaux (collectivités, chercheurs, Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels…).

Le CPIE a été sollicité par les agriculteurs de l'île de Groix pour témoigner de sa démarche, dans le cadre d'une concertation locale autour des impacts des lapins sur les cultures.

Plus globalement, entre autres sujets, la problématique de la déprédation a été mise en avant au sein du travail réalisé par le RAIA auprès d'un groupe de parlementaires pour faire reconnaître les spécificités des questions agricoles insulaires.



ET L'AVENIR....LES PISTES DE SOLUTION

Aucune solution unique ne sera parfaite ; il faudra rechercher une combinaison de solutions face au caractère multifactoriel du problème et ancrer la démarche sur le long terme, en passant par des phases d'expérimentation. La pertinence des solutions sera également variable selon les acteurs ; un travail de concertation doit donc se poursuivre pour que les mesures prises soient consensuelles.

1. Acquisition de données biologiques et écologiques

Afin de prendre de nouvelles mesures de gestion pertinentes et pérennes, il faut poursuivre, sur plusieurs années, l'acquisition de données

- écologiques sur les comportements alimentaires, la fréquentation des écosystèmes, les dynamiques locales de populations,
- sur l'attribution des dégâts aux autres espèces identifiées,
- sur le régime alimentaire des espèces,
- sur l'efficacité des dispositifs de protection.

L'appui des milieux universitaires et naturalistes sera important pour produire une expertise fine.





2. Adaptations des techniques

Poursuivre l'accompagnement des agriculteurs dans la recherche d'adaptations techniques : décalage des périodes de semis, roulage des semences, mise en place de cultures associées, création de bandes enherbées autour des parcelles, protection des cultures, détournement des prédateurs…
A l'échelle du paysage, des défrichages ciblés, la création de zones tampons, des regroupements de parcelles cultivées peuvent être étudiés.

3. Régulation des populations

Favoriser la présence de rapaces : de premiers perchoirs ont montré leur efficacité.
En fonction des espèces, l'acceptation des actions de régulation varie selon les acteurs et la concertation devra être sensiblement développée afin de trouver le consensus. Augmentation des quotas de chasse, dératisation,… doivent être débattues avant d'être appliquées.





4. Actions d'ordre administratif et réglementaire

Systématisation des déclarations de dégâts
Adaptation des plans de gestion départementaux à la spécificité de l'île
Echange permanent avec les services de l'état et autres acteurs institutionnels

5. Approche multi-acteurs

Il est essentiel de continuer à prendre en compte la diversité des points de vue des acteurs, d'évaluer précisément la faisabilité sur le long terme des pistes d'action évoquées, et d'assurer une concertation, par exemple par la mise en place d'un groupe de travail local agro-cynégétique.
Les représentations professionnelles agricoles peuvent jouer un rôle important dans des négociations et l'obtention d'indemnisations et de mesures de gestion.
Les actions de sensibilisation de la population doivent également perdurer.
La poursuite des échanges avec d'autres territoires insulaires ou non permettra de partager méthodes et approches.



CPIE Belle-Ile-en-Mer
Les Glacis 56360 LE PALAIS
www.belle-ile-nature.org

FRANCE RELANCE
Carasso Daniel&Nina
FONDS DE DOTATION PERSPECTIVES
CPIE BELLE-ILE-EN-MER PARTICIPER POUR PRÉSERVER